

12-13 JUIN 2027



2027
**PINK CUP
MÉDITERRANÉE**



U13 F foot à 8

U15 F foot à 8

U18 F foot à 8

SÉNIORS F foot à 8



**PENSION
COMPLETE**

VALRAS PLAGE - INFOS 07 87 72 56 61

FICHE TECHNIQUE



La PINK CUP MÉDITERRANÉE, tournoi 100% féminin en football à 8,

se déroulera du Samedi 12 au Dimanche 13 Juin 2027

au complexe sportif Armand Vaquerin à Valras-Plage.

Le tournoi débutera le 12 Juin à 10h et finira le 13 Juin à 16h.

Le séjour comprend :

2 nuits : vendredi et samedi,

2 petits déjeuners : samedi et dimanche,

3 repas : samedi midi, samedi soir, dimanche midi.

*Tournoi déclaré auprès du District de l'Hérault de football,
ainsi que de la Ligue Occitanie de football.*

**LE SÉJOUR NE PEUT PAS ÊTRE PARTIEL.
UNIQUEMENT EN FORMULE COMPLÈTE.**

ACCUEIL



Les équipes seront accueillies à partir du Vendredi 11 Juin 2027 à partir de 17h.

À leur arrivée, elles devront se présenter au Club House du Complexe Sportif Armand Vaquerin afin de régler le solde de leur séjour, et récupérer un bon pour les clés de leurs bungalows ainsi que leur planning de rencontre.

ATTENTION AUX DÉPLACEMENTS

Les équipes arrivant en autocar sont invitées à informer leur transporteur que, selon le planning des rencontres, des déplacements pourront être nécessaires entre le camping et les terrains.

Les stationnements sur les trottoirs bordant le complexe Armand Vaquerin sont interdits.



RÉPARTITIONS DES MATCHS



Les planings des matchs seront transmis une à deux semaines avant le début du tournoi par mail et par WhatsApp.

Les organisateurs se réservent le droit de faire des modifications avant le lancement du tournoi.

Selon le déroulement de la compétition, certaines rencontres pourront être programmées en nocturne.



*Plan indicatif du complexe sportif
Armand Vaquerin.*

HÉBERGEMENT



L'hébergement se fait en bungalows tout confort au sein des campings partenaires de la PINK CUP MÉDITERRANÉE.

L'attribution des logements est réalisée directement par la direction des campings, aucun choix individuel de répartition n'est possible.

Tous les participants d'un même club sont regroupés dans le même secteur pour favoriser la cohésion et la convivialité.

Les chauffeurs des bus privés sont hébergés dans des bungalows séparés.

À prévoir : les linges (lit et toilette) ne sont pas fournis.

Merci d'apporter vos draps, ou sacs de couchage, oreillers et serviettes ou de voir directement avec le camping qui vous sera désigné pour qu'il puisse éventuellement vous en louer.

Information importante :

Les noms des campings ne sont pas communiqués à l'avance.

L'attribution de votre hébergement sera transmise entre mars et avril, en fonction de votre catégorie et de la disponibilité de nos campings partenaires.

REGLEMENT



1 – LIEUX ET DATES

La PINK CUP MÉDITERRANÉE se déroulera sur le complexe sportif Armand Vaquerin à Valras Plage.

Le coup d'envoi des premières rencontres est fixé au samedi 12 juin 2027 à 10h.

2 – DROIT DE PARTICIPATION

Les frais d'inscription sont fixés à 80 € par équipe engagée.

3 – DURÉE DES RENCONTRES

Toutes les rencontres se disputent en une seule période de 20 minutes pour les phases de poules.

Les rencontres des phases finales se disputeront en deux périodes.

4 – RÈGLEMENT SPORTIF

Le tournoi applique les règlements officiels de la F.F.F. Football à 8 : catégories U13F, U15F, U18F et Séniors F.

Le nombre total de joueurs inscrits au tournoi n'est pas limité, mais seuls 4 remplacements sont autorisés par match.

Chaque équipe ne pourra désigner que deux éducateurs maximum sur le bord du terrain, en plus de l'arbitre de touche.

REGLEMENT



5 – LICENCES

Toutes les joueuses doivent titulaires d'une licence F.F.F. valide pour la saison 2026-2027. Chaque club devra compléter une liste nominative précisant le nom, prénom et numéro de licence de l'ensemble des participants (joueuses, dirigeants et éducateurs).

Toute réclamation concernant l'identité ou la qualification d'une joueuse devra être formulée avant le coup d'envoi à la table de marque.

En cas de participation d'une joueuse non qualifiée ou non licenciée, l'équipe concernée se verra infliger un match perdu par pénalité.

6 – CLASSEMENTS ET DÉPARTAGES

À l'issue des matchs de poule, le classement est établi selon le barème suivant :

Victoire : 3 points

Match nul : 1 point

Défaite : 0 point

En cas d'égalité :

1. Différence de but général

2. Meilleure attaque

3. Meilleure défense

4. Confrontation directe

5. Fair-play (en dernier recours)

En phases finales, toute égalité sera départagée par une séance de tirs au but :

Trois tireuses par équipe, puis "mort subite"

REGLEMENT



7 – LITIGES

En cas de litige, la Commission d'Organisation du Tournoi est seule compétente pour statuer.

8 – ARBITRAGE

Chaque club devra fournir un licencié majeur pour assurer la touche lors de ses propres rencontres.

Les arbitres centraux seront désignés par le Comité d'Organisation du tournoi.

9 – ÉQUIPEMENTS RÉGLEMENTAIRE

Apporter au moins un ballon par match (les ballons ne sont pas fournis par l'organisation).

Prévoir un second jeu de maillots ou des chasubles de couleur différente en cas de similitude.

Disposer d'une petite trousse de premiers secours.

10 – PLANNINGS

Les poules, horaires, terrains et tableaux seront communiqués aux clubs une à deux semaines avant le début du tournoi.

Les équipes participantes seront affichées sur les réseaux sociaux suivants : @GSTM34 instagram.

REGLEMENT



11 – RÈGLES DE VIE

Le respect des personnes, des installations et des valeurs du sport est une condition essentielle à la participation au tournoi.

La PINK CUP Méditerranée est avant tout un événement sportif, convivial et familial.

Chaque participant s'engage à respecter les autres équipes, le personnel des campings, les installations et le matériel mis à disposition.

Afin de garantir le repos de tous, le calme devra être respecté à partir de minuit.

Le jour du départ, les mobil-homes devront être restitués propres et en parfait état.

12 – SANCTIONS

Tout comportement contraire à l'esprit sportif ou portant atteinte au bon déroulement de la compétition, qu'il émane d'une joueuse, d'un éducateur, d'un dirigeant, d'un parent, d'un accompagnateur ou d'un supporter, pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion immédiate de la personne concernée ou de son équipe.

Les arbitres sont habilités à prononcer les sanctions disciplinaires prévues par les Lois du Jeu. La Commission d'Organisation se réserve le droit de prendre toute mesure complémentaire qu'elle jugera nécessaire.

REGLEMENT



13 – RESPONSABILITÉS

Le GSTM34 et l'organisation du Tournoi déclinent toute responsabilité civile ou pénale.

Chaque club reste responsable de ses membres et de son matériel.

Ne pas laisser d'objets de valeur sur les terrains ou dans les véhicules.

14 – CAS DE FORCE MAJEURE

La Commission d'Organisation se réserve le droit de modifier le programme, les horaires, les terrains ou toute disposition du présent règlement en cas de nécessité (intempéries, raisons de sécurité, contraintes techniques ou tout autre cas de force majeure).

La participation à la PINK CUP MÉDITERRANÉE implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.



RECAPITULATIF INSCRIPTION



- 80€ PAR ÉQUIPE (ENGAGEMENT SPORTIF)
- CHÈQUE D'ACOMPTE OU VIREMENT DE 700€
PAR EQUIPE ENGAGÉE (QUI ASSURE VOTRE PLACE À LA
PINK CUP MÉDITERRANÉE)
- CHÈQUE DE CAUTION DE 500€ PAR EQUIPE ENGAGÉE

*Ce chèque ne sera pas encaissé et sera détruit ou renvoyer par courrier après la fin
du tournoi (sous réserve : du respect du règlement ; absence de dégradations
et restitution en bon état des hébergements).*

120€ par personne

2 Nuits, 2 petits-déjeuners, 3 repas

***LES REPAS DU MIDI SERONT SERVIS SOUS FORME
DE REPAS FROIDS**

**LES REPAS DU SOIR POURRONT ÊTRE CONSOMMÉS
SUR PLACE OU À EMPORTÉS.**



OPTION
25€ La nuit
supplémentaire.

INFOS / RESA
07 87 72 56 61
Claude GISQUET

FICHE INSCRIPTION



Nom du club :

Numéro affiliation du club : Numéro de Département :

Nom Responsable :

Prénom Responsable :

Téléphone :

Adresse Mail :

Cochez les cases avec les catégories engagées en indiquant à côté le nombre d'équipe

☐ U12F-U13F :

☐ U14F-U15F :

☐ U16F-U17F-U18F :

☐ Séniors F :

NOMBRE EQUIPE	 X80€	SOUS-TOTAL
ACCOMPTE PAR EQUIPE	 X700€	SOUS-TOTAL
NOMBRE DE PERSONNES	 X120€	SOUS-TOTAL
NOMBRE DE CHAUFFEURS	 X120€	SOUS-TOTAL
NUIT SUPPLEMENTAIRE	 X25€	SOUS-TOTAL
TOTAL =		

Joignez les montants OBLIGATOIRES : de l'acompte (700 € par équipe), le montant de la caution de (500 € par équipe).

ADRESSE :

ASM34 AMBITION SPORTIVE MEDITERRANEE Stade
Armand Vaquerin Boulevard Sous Condamine 34350 VALRAS PLAGE

Le solde des règlements se fera à votre arrivée.

* Les séjours de vos arbitres officiels sont offerts en échange de leur arbitrage durant les 2 jours de tournoi.

Tous les règlements doivent être émis à l'ordre de : ASM34